



## DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Commission d'admission en cours de cursus (2<sup>ème</sup> cycle)

Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, valant grade de master)

Option Art mention Sculpture Espace Société

DATE DE LA COMMISSION : 12 ou 13 avril 2023 (entretien en visio conférence)

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS ET DE LEUR PAIEMENT : 15 mars 2023

DOSSIER COMPLET À ENVOYER PAR VOIE NUMÉRIQUE À : [tours-commission@talm.fr](mailto:tours-commission@talm.fr)

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

■ ANNÉE D'INTÉGRATION DEMANDÉE :  4<sup>ème</sup> année (M1)  5<sup>ème</sup> année (M2)

### ■ IDENTITÉ DU. DE LA CANDIDAT.E

NOM : ..... PRÉNOM : .....

NOM DE NAISSANCE : .....

SEXE :  FÉM.  MASC.  JE M'IDENTIFIE COMME .....

DATE DE NAISSANCE : ..... LIEU DE NAISSANCE : .....

DÉPARTEMENT DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

### ■ COORDONNÉES DU. DE LA CANDIDAT.E

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

EMAIL PERSONNEL : .....

■ **ÉTUDES SUPÉRIEURES** (*joindre les justificatifs et indiquer toutes les années post-bac*)

Année universitaire	Établissement (nom et adresse)	Nom du diplôme	Diplôme préparé	Diplôme obtenu
<i>Ex : 2021-2022</i>	<i>ESAD TALM-Tours</i>	<i>DNA (L2)</i>	<i>x</i>	

■ **STAGE et/ou EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA FORMATION** (*joindre les justificatifs*)

Structure (nom et ville)	Stage ou expérience professionnelle (missions réalisées)	Durée du stage
<i>Ex : Musée des Beaux-Arts de Tours</i>	<i>Médiation culturelle, animations jeune public/scolaires</i>	<i>1 mois</i>

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs appliqués par TALM et de leurs conditions de remboursement décrits dans la délibération N° 617-2022 disponible sur le site internet de TALM : <https://esad-talm.fr/fr/les-admissions/l-entree-en-premier-cycle-2e-et-3e-annees/les-commissions-art-et-design>.

Je reconnais avoir pris en considération que tout dossier incomplet sera rejeté.

**Date et signature :** .....

# NOTICE à conserver

**Commission d'admission en cours de cursus**  
**Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, valant grade de master)**

**Option Art mention Sculpture Espace Société**

DATE DE LA COMMISSION : 12 ou 13 avril 2023 (entretien en visio conférence)

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS ET DE LEUR PAIEMENT : 15 mars 2023

DOSSIER COMPLET À ENVOYER PAR VOIE NUMÉRIQUE À : [tours-commission@talm.fr](mailto:tours-commission@talm.fr)

## ■ À qui est destinée cette commission ?

---

- Etudiant.e.s déjà inscrit.e.s dans une autre école des beaux-arts agréée par le ministère de la culture et de la communication ;
- Etudiant.e.s ou diplômé.e.s d'un autre cursus artistique français ou étranger.

Les candidat.e.s doivent justifier de 180 crédits ECTS pour une intégration en 4<sup>e</sup> année (M1) et de 240 crédits ECTS pour une intégration en 5<sup>e</sup> année (M2).

Les candidat.es étranger.e.s non-francophones doivent maîtriser la langue française pour lire et dialoguer. Ils.elles doivent justifier du niveau B2 au TCF (Test de connaissance du français) ou au DELF (Diplôme d'études en langue française) et en fournir la copie de l'attestation ou du diplôme obtenu.

## ■ Épreuves

---

- 1ère étape : Après une sélection sur dossier, les candidat.e.s retenu.e.s recevront une convocation pour un entretien oral dix à quinze jours avant la date de l'entretien.
- 2ème étape (le 12 ou 13 avril 2023) : Entretien oral en visio sur Teams devant un jury pour présenter le dossier plastique composé de travaux originaux.

## ■ Constitution du dossier

---

- Le dossier complet devra être envoyé au plus tard le 15 mars 2023 par voie numérique à l'adresse suivante : [tours-commission@talm.fr](mailto:tours-commission@talm.fr)
- Pour que le dossier soit complet il devra contenir les 3 éléments suivants en version **PDF** :
  - Le formulaire d'inscription (nom\_prénom\_fiche\_inscription)
  - Le dossier administratif (nom\_prénom\_dossier\_administratif)
  - Le dossier plastique (nom\_prénom\_dossier\_plastique)

**A Noter : Les frais de participation à une commission d'admission s'élèvent à 50€. Ils sont obligatoires et doivent être payés au plus tard le 15 mars 2023.**

## ■ Contact

---

Marlène Barbe

02.46.67.39.66 // [tours-commission@talm.fr](mailto:tours-commission@talm.fr)



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART ET  
DE DESIGN  
TOURS

## ■ Constitution du dossier administratif

---

- Le formulaire d'inscription complété et signé
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- La copie du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ;
- La copie du relevé de notes du baccalauréat pour les étudiants français ;
- Les copies des évaluations semestrielles des années précédentes et de l'année en cours ;

### **POUR LES CANDIDATS ETRANGERS, les documents suivants sont également nécessaires :**

- L'acte de naissance certifié pour les élèves étrangers
- La copie du titre de séjour pour les ressortissants hors Espace économique européen
- les copies des diplômes en traduction assermentée avec obligatoirement le certificat de fin d'études secondaires ;
- Pour les candidats chinois, la photocopie du CDGDC (*china academic degrees and graduate education development center*) ;
- Pour les candidats non francophones, la copie du TCF (Test de connaissance de français) ou du DELF (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum** délivré par un des centres agréés par le CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

## ■ Constitution du dossier plastique

---

### **Pour une demande d'intégration en 4e année**

- Une lettre de motivation (2 000 à 3 000 signes, espaces comprises)
- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs. L'ensemble doit être enregistré dans un seul fichier PDF de 15 Mo maximum, pouvant contenir des **liens hypertextes** vers YouTube, Vimeo, etc.
- Un projet de mémoire
- Un CV (deux pages maximum).

### **Pour une demande d'intégration en 5e année**

- Une lettre de motivation (2 000 à 3 000 signes, espaces comprises)
- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs. L'ensemble doit être enregistré dans un seul fichier PDF de 15 Mo maximum, pouvant contenir des **liens hypertextes** vers YouTube, Vimeo, etc.
- Les éléments relatifs au mémoire : sujet, plan détaillé, bibliographie etc.
- Le projet de diplôme DNSEP
- Un CV (deux pages maximum).

### **Rappel :**

**Le dossier devra être composé de 3 fichiers PDF distincts de 20 Mo maximum. Chaque fichier PDF devra être nommé selon les normes expliquées dans la partie « constitution du dossier ».**



## ■ Règlement des frais de commission

---

Pour valider l'inscription à une commission, les candidat.e.s doivent s'acquitter d'un paiement de 50,00 € par dossier (droit d'examen définitivement acquis pour la constitution du dossier) :

- par virement bancaire (RIB ci-dessous)
- par chèque à l'ordre de « Régie-recettes EPCC ESAD TALM-Tours » envoyé par voie postale à l'adresse suivante : TALM-Tours Commission d'admission 40, rue du Docteur Chaumier 37000 Tours

**Attention :** Précisez votre prénom et nom ainsi que la commission à laquelle vous postulez au dos du chèque ou dans le motif du virement bancaire (RIB ci-après).

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° compte		Clé		Domiciliation	
10071	49000	00002001054		01		TPANGERS	
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1490	0000	0020	0105	401	
BIC (Bank Identifier Code)							
TRPUFRP1							
Titulaire du compte : ESAD TALM SITE TOURS REGIE DE RECETTES 72 RUE DE BRESSIGNY 49101 ANGERS							

**Notez bien que conformément à la délibération 617-2022 :** « Aucun remboursement des frais d'inscription de 50 € pour les concours d'entrée ou les commissions d'admission en cours de cursus, ne sera accordé et ce quand bien même les personnes se désisteraient au préalable et ne participeraient pas aux concours ou commissions. »

**A noter :** Pour toute information sur les frais de scolarité, vous pouvez vous reporter à la délibération n°617-2022 sur notre internet : <https://esad-talm.fr/fr/les-admissions/l-entree-en-premier-cycle-2e-et-3e-annees/les-commissions-art-et-design>

## ■ Contact

---

Marlène Barbe

02.46.67.39.66 // [tours-commission@talm.fr](mailto:tours-commission@talm.fr)



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART ET  
DE DESIGN  
TOURS